



# Aide à l'Autonomie

## Construire un droit universel

*La notion de « dépendance » à laquelle nous préférons celle d'aide à l'autonomie renvoie à l'idée de besoin de soins, mais aussi d'assistance aux gestes de la vie quotidienne nécessitant la mise en place de réponses adaptées et évolutives. Elle s'intègre totalement aux fondements de la protection sociale qui est de faire face à tous les aléas de la vie, de la naissance à la mort.*

Ce dossier va être à l'ordre du jour des travaux parlementaires. C'est ce qui a conduit les retraités, à l'appel du Collectif local des retraités CGT de Sorgues et de l'USR-84, à se rassembler devant le centre administratif de Sorgues ce 25 novembre. Le but était d'interpeler le Sénateur – maire UMP, Alain MILON, qui est le rapporteur de ce projet de loi au Sénat.

Une délégation a été reçue par la Directrice de Cabinet du Sénateur-Maire pour lui exprimer l'opposition des retraités au contenu de ce projet, et pour revendiquer une prise en charge de ce risque solidaire, dans le cadre de la Sécurité Sociale.



Des camarades actifs et le Secrétariat de l'UD étaient également venus soutenir activement les retraités CGT

Dans l'unité de leurs organisations syndicales, les retraités constatent que les besoins de financement de la dépendance sont importants et vont croissant d'année en année. Dans le même temps, le maintien du pouvoir d'achat des pensions de retraite, en commençant par l'amélioration des plus basses, ne seraient pas du luxe, mais une nécessité vitale, notamment sur le département de Vaucluse

Le contenu du rapport parlementaire présenté à l'Assemblée nationale sur la dépendance préconise la possibilité de suppression de l'APA pour la remplacer par un système d'assurance privée, qui

pourrait être obligatoire pour les plus de 50 ans. Autre aspect, le financement du coût de cette aide à l'autonomie par un prélèvement sur les successions (héritage) des personnes dépendantes. Cela reviendrait à faire payer les bénéficiaires, tout en pénalisant leurs descendants.

Les retraités revendiquent à juste titre une prise en charge solidaire du risque de perte d'autonomie par une contribution des revenus du capital et du travail, dans le cadre de la Sécurité Sociale. Ce serait alors un geste de solidarité et de justice sociale.

Pour la CGT, il y a également urgence d'augmenter les pensions, en particulier les plus basses, afin qu'aucune d'entre elle ne soit inférieure au SMIC.



Enfin, le rattrapage de la part d'augmentation perdue en 2009 suite à l'alignement de la date d'échéance sur celle des retraites complémentaires, ne serait que justice au regard de la réalité économique de nombreux retraités de notre département. Ce rattrapage pourrait être versé sous forme de somme fixe afin de favoriser les retraités les plus pauvres.

Les retraités seront très attentifs aux réponses des élus en général et d'Alain Milon en particulier, ainsi qu'à leur positionnement dans les débats à venir sur cette loi.

L'Union des Syndicats de Retraités de Vaucluse donne maintenant rendez-vous à tous ses militants pour aller à la rencontre des retraités, à l'occasion des repas de fin d'année qui leur sont offerts par les municipalités et les grandes entreprises et administrations.

### L'abonnement à

### « Vie Nouvelle »,

le journal des retraités CGT est au prix de 10 € pour l'année. Un chouette cadeau à l'occasion des fêtes !

